

Refus d'un congé pour validation des acquis de l'expérience (VAE)

A

, le

Lettre recommandée avec AR / remise en mains propres contre décharge

Objet : Lettre de refus, par l'employeur, de la demande de congé pour VAE (non satisfaction des conditions légales pour un CDD)

M.

En réponse à votre courrier du _____, nous prenons acte de votre demande et regrettons de ne pouvoir y donner suite. En effet, le Code du travail précise les conditions d'accès à ce congé, visant le CDD, et disposant que le salarié en CDD peut en bénéficier sous réserve d'une ancienneté de 24 mois consécutifs ou non.

Or, dans votre cas, cette condition n'est pas remplie, ce qui ne vous ouvre pas encore le droit au congé pour validation des acquis de l'expérience (VAE).

Nous vous prions de bien vouloir agréer, M. _____

, l'expression de nos salutations

distinguées.

Signature de l'employeur